

PÈSE SU' L PITON !

VÉRIFICATION DES RÈGLEMENTS

Finale locale

Nom du prototype _____

Noms des participant-e-s _____

Les nombres entre parenthèses réfèrent au point des règlements et à la page dans le cahier des règlements.	OK	À MODIFIER	MODIFIÉ
1. Le prototype et les projectiles sont entièrement réalisés par les participants (conception, fabrication, montage, etc.) (3.4 – p. 8 et 1.6 – p. 6).			
2. Le prototype en position de départ tient dans une boîte de vérification dont l'intérieur mesure 50 cm x 50 cm x 75 cm. (1.1 – p. 5). <i>Note : c'est l'équipe qui décide du positionnement de la boîte de vérification.</i>			
3. Les pièces qui doivent être ajoutées ou retirées entre les manches sont toutes présentées et approuvées (1.2 – p. 5).			
4. Le fonctionnement de chaque événement est visible en tout temps (1.3 – p. 5).			
5. Le déclenchement du premier événement est effectué à l'aide d'un système mécanique. Celui-ci est actionné en appuyant sur un objet (bouton, pince, tige, etc.) (1.5 – p. 6).			
6. Les projectiles ont une masse de minimum 30 g et différent d'au plus 2 g. Ils sont fabriqués à partir des éléments permis (1.6 – p. 6).			
7. Le prototype ne comporte aucun élément interdit (1.7 – p. 5).			
8. Le prototype est exempt de logos de produits ou de marques de commerce visant à promouvoir, dénoncer ou décrier le produit ou la marque (3.5 – p. 8).			
9. Le nom du prototype est apposé sur celui-ci (3.6 – p. 8).			

L'équipe est autorisée à participer à la compétition : Oui Non

Signature du responsable de la vérification

Date